AFFRANCHI PAR L'EDITEUR

VOL. X. MANITOBA. No. 36

LE MÉTIS.

DIEU ET MON DROIT.

REDIGE PAR UN COMITE DE REDACTION. | ST. BONIFACE, JEUDI, 3 FEVRIER 1881

AVIS IMPORANT AUX Voyageurs et Freteurs.

TRAVERSE DE LA FOURCHE DES GROS VENTRES

Le public est informé que la Traverse Fisher, (ci-devant Boloche) sera en parfaite opération pour l'ouverture de la navigation. Deux grands bacs seront à la disposition des voyageurs. Le chemin Humboldt a subi de grandes améliorations, et un chemin direct a été ouvert jusqu'au ... de la Rivière Saskatchewan, donnant une réduction de vingt cinq milles sur ce parcours. Ce chemin traverse au bras de la Rivière Canard, vis-à-vis l'Eglise. Un pont a été aussi construit en cet endroit, où les voyageurs pourront traverser sans rien. Les côtes de chaque bord de la rivière sont en très bon ordre et les voyageurs seront plus en sûreté qu'à n'importe quelle autre traverse.

A. P. FISHER.

Stobart P. O., 11 Janvier 1880. 3m

Chemin de fer Pacifique Canadien

Soumission pour matériel roulant

ON DEMANDE des soumissions pour la fourniture du matériel roulant, qui doit être livré sur la ligne du chemin de fer du Pacifique, dans le cours des quatre années prochaines. Les entrepreneurs devront s'engager à fournir chaque année :

20 locomotives,
16 wagons de première classe, ou wagons-lits, selon que pourra l'exiger le département,
20 Wagons de seconde classe,
3 wagons d'express ou de bagage,
3 wagons de poste et wagons fumoirs,
240 wagons de fret couverts,
100 wagons de fret découverts,
2 charrues pour le déblayage de la voie,
2 charrues à neige,
2 charrues en sautile,
40 wagons d'équipe.

Le tout doit être manufacturé dans la Puissance du Canada et livré sur le parcours du chemin de fer du Pacifique, à Fort William ou dans la Province de Manitoba.

En s'adressant au bureau de l'Ingénieur en chef, à Ottawa, le ou après le 15me jour de mars prochain, on pourra obtenir les dessins, les spécifications et autres détails.

Le soussigné recevra les soumissions jusqu'à JEUDI, le premier jour de JUILLET prochain.

Par ordre,

F. BRAUN.
Secretaire

Département des chemins de fer et canaux.
Ottawa, 7 Février, 1880. 17-f

De Grands Avantages SONT OFFERTS

a ceux qui voudront acheter des moulins à faucher et des moissonneuses.

Quelques moulins à faucher et des moissonneuses de première classe seront vendus à très bon marché, même aux prix de la manufacture à Ontario, pour argent comptant. Aussi, on prendra des bestiaux en échange.

S'adresser à

A. S. MALLOCH,
St Boniface

Des échantillons peuvent être vus au Magasin de M. Joseph Laporte, coin des Avenues Taché et Provencher, St. Boniface.

22 Juin, 1880. 4f

STOBART, EDEN & CIE.

Grande Rue—Winnipeg.

Attirent l'attention de leurs pratiques et du public en général sur la grande réduction du prix de leurs marchandises.

VIENNENT D'OUVRIR

Etoffes à Robes, Manteaux en Draps. Manteaux en Pelleterie, Costumes pour danse, Ceinture en Satin et en soie, Ceinture en velour, broché noir et couleur, Draps à manteau pour Dame, Sette de toilettes, Rubans soie satin et pluche, Dentelles point d'Alencon Bruxelle etc., etc.

Et une quantité d'autres Marchandises trop long à énumérer.

Stobart, Eden & Cie

14 Octobre, 1880—12m

LE DESTRUCTEUR CANADIEN DES DOULEURS

Ce une remède de famille est favorablement connu du public, pour avoir soulagé des milliers de personnes sujettes aux douleurs. Dans les côtes, les reins, et la tête, aux rhumes à la toux, mal de gorge, detoise, ecrasures, crampes dans l'estomac, cholera morbus, dissenterie, colique, brulures, engelures, etc., etc.

Le Destructeur Canadien des Douleurs est devant le public depuis longtemps; il est très estimé ou l'on s'en sert; et quand on en fait usage à temps il ne manque jamais d'apporter un soulagement permanent, et on n'a pas connaissance d'un seul cas où il n'a pas donné satisfaction, lorsque les directions ont été bien suivie au contraire tous sont charmés de ses opérations, et parlent dans les termes les plus flatteurs de ses effets magiques.

Nous parlons de ce sujet par expérience, en ayant fait nous même une épreuve complète; en conséquence tous ceux qui souffrent des douleurs pour lesquelles il est mentionné, peuvent être persuadés qu'il est un remède souverain.

L'efficacité étonnante du Destructeur Canadien des Douleurs, dans la guérison des maladies pour lesquelles il est recommandé, et ses effets merveilleux à maîtriser les douleurs atroces du Rhumatisme et soulager les affections nerveuses, lui donnent droit au plus haut rang dans la liste des remèdes.

Des ordres nous arrivent des marchands de remèdes de tous les points du pays pour de nouvelles commandes, et tous témoignent de la satisfaction universelle qu'il donne.

Le Destructeur Canadien des Douleurs ne manque jamais de procurer un soulagement immédiat; on le trouve chez tous les marchands de remèdes.

Les médecins l'ordonnent et s'en servent, et aucune famille ne saurait s'en passer après l'avoir essayé.

Prix seulement 25 centins la bouteille.

A vendre chez

TROTT & CIE,
Agent pour la Province de Manitoba
Grande Rue Winnipeg.

[illegible] CAREY

AVOCAT, NOTAIRE, &C.

Grande Rue - Winnipeg.

Vis-a-vis le Palais de Justice.

ARGENT PRÊTÉ SUR PROPRIÉTÉS FONCIÈRES.

BROWNE OLDFIELD & CO.,

GRENETIERS,

(Successeurs de W. H. DISBROWE.)

Ouvriront au commencement de Février à la place anciennement occupée par le Dr COWAN au coin de la Grande Rue et la Rue Bannatyne, avec un stock le plus choisi de

Graines de semences,
de legumes,
de fleurs

Importées directement des célèbres greneliers Américains et Européens.

Les catalogues seront prêts vers le milieu du mois de février et seront envoyés gratis à tous ceux qui en feront la demande.

Winnipeg, 22 Janv., 1880. 3m.

Avis.

Le Dr. T. Fafard, a ouvert un bureau à St. Boniface, Avenue Taché, au-dessus du Magasin de M. GEORGE ROY.

Heures de Bureau, de 8 heures à 10 heures A. M., de 1 à 3 P. M. et de 6 heures à 8 heures P. M.

JOSEPH ROYAL

AVOCAT,
SOLLICITEUR,
PROCUREUR ET
NOTAIRE PUBLIC

Bureaux : Maison Radiger, vis-à-vis le Palais de Justice, Grande Rue, WINNIPEG.

2 Juin, 1880.

PERDU !

Vers le ... depuis deux mois, deux boeufs, l'un noir avec la figure grisâtre, âgé d'environ six ans, appartenant autre fois à Jérome Falcon de la Pointe de Chênes; l'autre est rouge foncé, âgé de deux ans, egaré dans le même temps. Aucune personne qui les ramènera au Soussigné sera libéralement recompensé.

A. S. MALLOCH,
St. Boniface, 23 Aout 1880.

ARGENT A PRETER,

La "Manitoba Investment Association"—ou Société de Placements de Manitoba

Prête des fonds sur la garantie de terres en culture et sur des propriétés de ville en plein rapport.

Debentures négociées.

Les frais d'actes et autres sont tarifés par l'Association et mis au plus bas chiffre.

BUREAUX :—Bloc de la Banque des Marchands.

A. McARTHUR,
Gérant.

Winnipeg 21 Aout 1880.

DES SOUMISSIONS CACHETEES

Endossées " soumissions pour nivellement et drainage" adressées au soussigné seront reçues par le Departement des Travaux Publics jusqu'à

Midi, le 10 Septembre prochain,

pour les ouvrages suivants savoir :

1o. Pour enlever de 8000 à 10,000 verges cubes dans l'elargissement et le creusement de Colony Creek.

La soumission devra donner le prix par verge cube.

2o. Pour niveler et niveler à demi la grande route qui va au Nord Ouest vers Stony Mountain depuis l'extremité de la rue Logan.

La soumission devra donner le prix par "rod" pour l'ouvrage qui devra être semblable à celui fait en Ville, de même que le prix du fossé et du nivellement sur un côté du chemin seulement.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque certifié de Banque égal à cinq par cent de la somme totale pour l'ouvrage soumissionné, ce chèque appartiendra au gouvernement et le soumissionnaire refuse de compléter le contrat qui lui serait accordé, tel chèque sera remis au soumissionnaire malheureux ; mais dans le cas du soumissionnaire heureux ce chèque sera retenu comme garantie de la due exécution du contrat.

Pour renseignements ultérieurs et la formule de soumission s'adresser au Bureau du soussigné.

On ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

C. P. BROWN,
Ministre des Travaux Publics,
Bureaux des Travaux Publics
[illegible] Aout 1880.

SOUMISSIONS.

DES SOUMISSIONS cachetées marquées "Pour la Surintendance du Nord Ouest du Département des affaires des Sauvages" seront reçues au bureau du soussigné jusqu'à

MIDI LE .. JOUR DE SEPTEMBRE PROCHAIN,

pour l'approvisionnement suivant requis par le Département des affaires des Sauvages pour la Surintendance des affaires du Nord Ouest, savoir :

2,000 sacs de farine XXX.

La livraison devra se faire au Fort Ellice le 15 Octobre 1880.

Des échantillons devront accompagner les soumissions.

Toute soumission devra porter les signatures de deux personnes responsables disposées à cautionner l'exécution du contrat.

On pourra se procurer les autres renseignements au bureau du soussigné.

On n'acceptera pas nécessairement la plus basse des soumissions.

JAS. F. GRAHAM,
Surintendant Int. des Sauvages.

Bureau des Sauvages 19 Aout 1880.

CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE Canadien.

Soumissions pour Hangards pour Transfert du fret à Emerson.

Le Soussigné recevra des soumissions endossées "Soumissions pour Hangars pour Transfert du fret" jusqu'à

MIDI, SAMEDI LE 11 SEPTEMBRE PROCHAIN

pour la construction à Emerson d'un Hangar de 300 pieds de long destiné au Transfert du Fret.

On peut voir les plans et devis et obtenir des blancs de soumissions au Bureau de l'Ingénieur du District à Winnipeg le et après le 2 septembre prochain.

Par Ordre,

COLLINGWOOD SCHREIBER,
Ingénieur en Chef.

Bureaux du Ch. de fer P. C.,
Winnipeg 26 Aout 1880.

Departement des Chemins de Fer et Canaux.

SOUMISSIONS.

Des soumissions cachetées et séparées endossées "Soumission pour l'achat du Steamer du gouvernement

"LADY OF THE LAKE"

et "Soumission pour l'achat du steamer du gouvernement

"LOUISE THOMPSON"

seront reçues par le Soussigné à Winnipeg jusqu'à midi

Vendredi le premier Octobre prochain.

Le "Lady of the Lake" est en ce moment au Portage du Rat, Lac des Bois, près de la ligne du Chemin de Fer Pacifique Canadien, et le "Louise Thompson" est au Fort Francis.

Pour renseignements ultérieurs s'adresser à

WILLIAM SKEAD,
Agent,
Dépt. des chem. de fer et canaux.

LE "METIS."
Jeudi, 3 Fevrier 1881.

NOTES D'OTTAWA.

—

27 janvier 1881.

Mgr. Taché est descendu à Montréal vendredi dernier, en partie pour voir au départ de deux religieuses pour St. Boniface. Sa grandeur ne devra revenir à Ottawa que la semaine prochaine.

—

Le débat sur la question du chemin de fer Pacifique canadien a repris lundi comme de plus belle MM. Anglin, Girouard de Montréal, Bunster de la Colomdie Anglaise. Gillmer, Elliot, d'Ontario et le Capitaine Scott ont mené la discussion jusqu'à deux heures, aprés minuit.

La Chambre a écouté avec intérêt le député de Winnipeg qui s'est prononcé carrément en faveur de la politique du gouvernement. La rumeur qui n'a cessé de circuler depuis plus d'un mois sur l'hostilité vraie ou prétendue de plusieurs député de Manitoba au Syndicat ministériel ; les fameuses résolutions Norquay dans la législature locale les remuements du Dr. Schultz et des gens du *South Western* à Winnipeg ayant pour but de sauver leur chemin des vengeances de MM. D. A. Smith, J. Hill et Cie, le discours prononcé par le Capitaine Scott avant son départ de Manitoba, tout était nature à èveiller l'intérêt sur l'attitude ouverte qu'allait prendre le député de Winnipeg. Ses déclarations ont été accueillies avec une très-grande faveur, et les applaudissements du parti ministériel ne lui ont pas fait défaut Le Capitaine Scott a parlé environ ving minutes, et j'ai le plaisir de vous apprendre que sa libéralité, ses manières ouvertes et sa bonne humeur le rendent très populaire parmi nos amis.

—

La séance de mardi rester à mémorable entre toutes. Commencée à trois heures de l'après-midi, elle s'est terminée à cinq heures et demie le lendemain matin, en tout près de quatorze heures La bataille n'a pas cessé un seul instant.

M. Houde, redacteur en chef du "Monde" de Montréal, a ouvert le feu. Il s'est attaque à la presse *grits* ses articles parles valent ses articles écrits. Ces derniers lui donnent un très grand succès de presse ; les premiers lui attirent les applaudissements mérités de la Chambre. Aprés cette première attaque faite en anglais, M. Houde a subitement changé ses armes et a continuée en français. Il appartient à la phalange sérieuse des jeunes députés. Homme de principes, lutteur infatigable. déstinéressé, écrivain faciles, M. Houde fait de son journal une œuvre magnifique. Le "Monde," sans sa direction énergique, a déjà atteint très gros chiffre d'abonnés, et devra sous peu remplacer le *Stair Witness* comme journal du soir parmi la population catholique de langue française de Montréal.

Songez un peu au mal causé par la lecture constante de ces deux feuilles fanatiques, préjugées, mais bien faites comme *newspapers*, dans l'esprit de cette population qui subventionne ainsi sans trop et penser ses plus cruels ennemis, et vous aurez une idée de la grandeur et de la beauté de l'éntreprise tentée par M. Houde.

MM. Robertson, N. Ecosse. Rykert, Ontario, Casgrain, Québec, Wade. N. Ecosse, Glen, White, Bymal, et Tassé. Ontario, Weldon, Donville, N. Brunswick, McCarty et Mills, Ontario, ont tour à tour pris la parole.

L'honneur du dernier coup de canon de l'opposition avait été réservé à M. Mills, ancien ministre de l'Intérieur . çà été à peine un coup de pistolet. Il a fait long feu, et sa machine a duré deux mortelles heures. Ça n'a tué personne ; tout le monde ronflait, et ce pauvre Mills seul atteint s'est rassis mortellement épuisé. Il était passé cinq heures Le vote s'est pris ; le combat était fini faute de combattants

Voici le vote ; on devra se souvenir qu'il s'agit de l'immense amendement de M. Blake : ont voté pour l'amendement.

MM. Anglin Bain. Béchard, Blake, Borden, Bourassa, Brown, Burpee (St John). Burpee (Sunoury), Cameron (Huron). Cartwright, Casey, Casgrain, Charlton. Cokburn (Muskoka), Dumont, Fiset, Fleming, Geoffrion. Gillies, Gillmor, Glen, Gunn, Gurthrie, Haddow, Holton, Huntington, Killam, King, Larue, Laurier, Macdonnell (Lanark), McDonnell (Invern's), McIsaac, Malouin, Mills, Olivier, Paterson (Brant, Pickard, Rintret. Robertson (Shelburne) Rogers, Ross (Middlesex) Rymal, Scriver, Skinner, Smith (Sir A. J.), Sutherland, Thompson. Trow, Weldon, Wheeler, Wiser, Yea—54

Ont voté contre l'amendement :

MM. Allison Arkell, Baker, Bannerman. Barnard, Beaty, Beauchesne. Benoit Bergeron, Bill, Bolduc, Boultbee, Bourbeau, Bowell, Breken, Brooks. Bunster. Bunting, Burnham, Carling, Caron, Cimon. Bolby, Cockburn (Northumberland), Connell. Costigan, Coughlin, Coupal Coursol. Dawson, Desaulmiers, Desjardins. Domvile, Doull, Drew, Dugas, Elliott, Farrow, Ferguson, Fitxsimmons, Fortin, Fulton, Gault, Gigault, Girouard (Jacques Cartier), Girouard, (Kent), Grandbois, Hackett, Haggart, Hay, Hesson Hillard. Hooper, Houde, Hurteau, Ives. Jackson, Jones, Kaulbach, Kilvert, Kirkpatrick Krauz, Landry, Lane, Langevin, Lantier, Little, Longley, Macdonald (Kings), Macdonald (Sir John), McDonald (Cape Breton), McDonald (Pictou), McDonald (Victoria, N S) Macmillan, McCallum, McCartby, McConville, McCuaig, McDougal, McGreeyy, McInnes, McKay. McLennan, McLeod, McQuade, McRory, Manson, Masson, Massue. Merner, Methot, Montplaisir Mousseau. Muttart, O'Connor. Ogden, Orton, Ouimet, Patterson (Essex), Pinsonneault. Platt, Plumb. Pope, (Compton), Pope (Queen's). Poupore, Richey. Robertson (Hamelton) Rochester, Ross (Dundas), Rouleau. Routhier. *Royal*, *Ryan*, (Marquette). Ryan (Montréal), Rykert, *Schultz*, *Scott*, Shaw, Sproule. Stephenson, Strange Tassé, Telhier, Tilley, Tupper. Vallée, Vanasse, Wade. Wallace, (Norfolk), Wallace (York), White (CardWell), White (Renfrew), Williams, Wright.—140

Majorité Ministérielle, 86.

—

Dans le cours de la soirée, il y a eu quelques excellents, discours parmi lequels celui du deputé d'Ottawa, M. Joseph Tassé. aujourd'hui redacteur en chef et gérant de la *Minerve* de Montréal. M. Tassé a parlé en anglais ; il manie cette langue avec une rare facilité ; son débit est plein de feu et d'entrain, et le talent qu'il déploie à mettre ses adversaires en contradiction avec eux mêmes est assurément très remarquable. La chambre ne fait qu'a un petit nombre de ses membres d'honneur de les écouter et de les, interrompre par ses applaudissements, M. J. Tassé est un de ses prévilégiés. Il Jouit d'une belle reputation d'habileté, de talent, de jueement et de caractère ; il est fait d'énergie et de vouloir ; très estimé de tous, il a commencé de parcourir une carrière qui promet d'être brillante pour lui et fructueuse pour notre pays. Il est le frère de notre ancien et si regretté concitoyen M. Elie Tassé.

—

Hier. l'Opposition a commencé à proposer une nouvelle série d'amendement, à la deuxième lecture du projet ministériel sur la construction du chemin de fer Pacifique Canadien il y eu a vingt parait il. L'honneur du plus gros revenait de droit à M. Blake ; il a eu aussi les honneurs du plus gros vote, et de la plus grosse minorité.

La chambre s'occupe maintenant à tuer l'opposition en détail, cinq de ses amendements ont mordu la poussière drant la séance d'hier qui a duré jusqu'à onze heures seulement.

—

Sir Albert Smith veut que le gouvernement durant des soumissions pour la construction du chemin de fer Pacifique Canadien ; M. Béchard veut que le peuple soit consulté avant que lecontrat actuel soit ratifié ; Sir Richard Cartwright ne veut pas du contrat, parceque les conditions en sont ruineuses ; M. Burpee veut limiter à la section des prairies la construction du chemin de fer ; M. Laurier veut la construction de la ligne du Sault Ste. Marie :ou, comme la majorité sur tous ces points veut le contraire, le rejet de chacun de ces amendements s'est fait à des majorités successives de 60, 68, 74, 75, 74.

—

Ainsi que l'a fait observer avec beaucoup d'esprit et d'àpropos M. Ouimet, député de Laval, qui a répondu en français à M. Laurier qui avait parlé en français. ces amendements de l'opposition se contredisent les uns les autres.

L'opposition va continuer cette après-midi, de proposer le menu fretin de son futur programme électoral, et la chambre de l'étouffer au fur et a mesure Cela va bien durer toute la semaine.

—

MM Murdock D. Young, H. Sutherland, D. B. Woodworth, C. R. Tuttle, J. W. Harris, J. W. Johnson de Winnipeg, et MM. K. McKenzie et Grant du Portage, sont en ce moment à Ottawa.

On dit que les directeurs du *South Western* ayant échoué sur le marché monétaire anglais, vont essayar de placer leurs débentures sur le marché américaine. La rumeur ajoute que le succès est douleur, à moins de sacrifices énormes.

Le depute de Provencher.

—

Le discours prononcé mardi dernier par l'honorable M. Royal sur la question du Pacifique est tombé comme une bombe dans le camp de nos adversaires. Se fondant sur des rumeurs plus ou moins dignes de foi. les *obstructionnistes* que commandé de l'hon. M. Blake s'étaient imaginé que la députation manitobaine avait pris le syndicat en grippe C'était dans l'ordre, disaient-ils, puisque tout le Manitoba avait manifesté hautement son hostilité par l'entremise de l'honorable M. Norquay, le premier ministre de la législature provinciale. Et les commentaires de pleuvoir sur le compte de l'honorable député de Provencher, certainement le plus remarquable de la jeune phalange conservatrice.

L'hon. M. Royal n'est âgé que de quarante-deux années et il a déjà fourni une carrière que bien des vieux seraient tentés de lui envier. Comme avocat il a acquis un grand nom parmi les siens comme habile défenseur de Naud et Lépine. Journaliste distingué. M. Royal a rédigé la *Minerve* de 1857 à 1859, puis il fonda l'*Ordre* en 1859 et la *Revue Canadienne* en 1864. Il était du nombre des fondateurs du *Nouveau-Monde*, dont il fut le rédacteur en chef pendant plusieurs années. Durant cette période, l'hon. M. Royal écrivit plusieurs ouvrages remarquables, entre autres une vie politique de sir Louis H. Lafontaine

Quelque temps après son arrivée au Manitoba, il publia le *Métis*, journal qu'il rédige toujours avec talent et dont chaque colonne est consacrée à la défense des droits de nos compatriotes.

Depuis 1871 jusqu'en 1879, l'honorable M. Royal s'est livré à la vie politique, plutôt par dévouement que par ambition ou par intérêt personnel Tour à tour orateur de l'Assemblée législative, secrétaire provincial, ministre des travaux publics, solliciteur général, toujours dans ces diverses fonctions il eut pour but d'être utile à la province qui reposait en sa personne les plus chères espérances. Il est très difficile de se former une idée de toutes les difficultés par lesquelles il lui a fallu passer pour conserver les quelques lambeaux d'influence qui reste à la race française dans ce Manitoba qu'on veut angliciser à tout prix S'appuyant sur une autorité supérieure et que tout canadien vénère, celle de l'archevêque de St. Boniface, l'hon. M. Royal a fait des prodiges de valeur et il est juste de lui en témoigner notre reconnaissance.

Toutes ces qualités jointes à une réputation de haute respectabilité, font que la parole du député de Provencher a plus de poids que les libéraux ne le voudraient. Il possède parfaitement l'anglais, et, comme le dit la *Minerve*, il a dû à cette circonstance d'être pleinement apprécié par la presse anglaise. M. Royal a approuvé entièrement le contrat du Pacifique, et il a déclaré que ses paroles n'étaient que l'expression du sentiment unanime des populations françaises du Manitoba et du Nord Ouest.—*Le Courrier du Canada.*

Opinion de la Presse.

—

Nous continuons de donner l'opinion des journaux de la Province de Québec, sur la question de l'extension des limites de Manitoba.

Du *Courrier de St. Hyacinthe.*

Le gouvernement local de Manitoba a décidé, comme on sait, de demander une extension des limites de cette province, et un projet de loi pour modifier la consitution dans ce sens sera présenté à Ottawa Le premier Ministre, M. Norquay, est même actuellement dans la capitale pour surveiller la passation de la mesure.

Nos compatriotes d'origine française au Manitoba ont tellement eu à souffrir du fanatisme anglais. depuis 1870, qu'ils ont résolu de proposer un amendement au projet de manière à ce que les limites des comtés où la majorité est française ne puissent être changées que par le concours de la majorité des membres représentant ces divisions électorales.

On sait qu'une clause semblable a été insérée dans "l'acte de l'Amérique Britannique du nord de 1867." pour protéger la minorité anglaise du Bas Canada.

Si cette minorité qui, dans notre province a toujours été traitée avec une grande libéralité, a cru devoir exiger cette protection, à plus forte raison la minorité française au Manitoba, qui est en butte aux tracasseries suscitées par le fanatisme, a-t-elle droit que semblable réserve soit stipulée dans la loi.

On dit que M. Norquay s'oppose fortement à ce que les droits de la minorité ne soient point sauvegardés. Nous le croyons sans peine ; mais nos compatriotes de là bas trouveront des défenseurs non seulement parmi les députes français de la province de Québec, mais parmi la députation anglaise qui raisonnablement ne peut s'opposer à ce qu'elle a réclame pour elle-même et qui lui a été accordé.

Quand la clause 80 a été insérée dans la constitution fédérale, la majorité française ne s'y est pas objectee, et elle a acquiescé à cette demande. Comment la majorité anglaise du parlement d'Ottawa pourrait elle se montrer moins tolérante et moins juste à notre égard ? ce serait faire injure au *fair play* britannique que de penser le contraire.

Nous avons donc confiance que si l'amendement suivant, proposé par M. LaRivière et secondé par M. Taillefer dans la législature locale de Manitoba, est proposé à Ottawa et exigé par la minorité française, le parlement acquiescera à cette demande.

Cet amendement que nous reproduisons est en propres termes la répétition de la clause 80 de "l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord."

....

Du *Courrier de Maskinongé.*

La petite population française de Manitoba traverse en ce moment une des périodes les plus critiques de ses luttes parlementaires. Son cri détresse, au sein du flot d'immigration anglaise qui la submerge, est arrivé jusqu'à Ottawa. On veut lui ôter la dernière planche de salut. On trouve que son influence politique n'est pas assez amoindrie; on ne sera satisfait que lorsque sa voix ne se fera plus entendre dans les conseils de la nation, or, tel est le résultat que fait apprehender l'extension des limites de la Province. On la tracasse, et on la persécute jusque dans ses employés publics.

....

..................Mais voici le comble du malheur. Depuis le départ de M. Royal de la scène locale, le petit parti français est resté sans chef influent, la division s'est mise dans le camp, engendrant la faiblesse ; c'est au point que le "Métis," organe du parti français, se plaint que dans le ministère, pas *un seul homme de cœur* n'a élevé la voix. Où était donc M. Girard, *chef du parti* ?

La Canne a Sucre dans le Nord-Ouest.

—

La culture de la canne à sucre fait de rapides progrés dans les Etats du Nord Ouest. Dans le Minnesota, par exemple, le nombre d'acres consacrés à cette culture s'est accru de 3.027 en 1878 à 5 033 en 1879, et à 7,317 en 1880 La production du sirop a augmenté dans la même proportion, c'est-à dire. de 329 660 gallons en 1878 à 446,946 gallons en 1879. Le chiffre de la production de 1880 n'est pas encore connu, mais il doit accuser une augmentation proportionnellement plus forte que celle des années précédentes; vû le plus grand nombre et la supériorité des machines employées. On voit donc que cette industrie a pris un développement de plus de cent pour cent,

dans l'espace des trois dernières années ; et tout ce qui manque pour en assurer le succès sur une grande échelle dans cette partie du pays, c'est l'établissement de raffineries à proximité des plantations ; mais cette lacune finira nécessairement par être comblée, si nos cultivateurs persistent à récolter de la canne.

L'association des planteurs du Minnesota a eu sa troisième réunion annuelle à Minnéapolis, la semaine dernière. Les travaux de cette réunion ont été très intéressants et auront sans doute de précieux résultats On voyait, dans la salle, une pyramide de 1,600 livres de sucre de canne d'Ambre, fait à Red Wing par M. J. F. Porter. C'était un fort bel échantillon, d'un brun clair et d'une saveur exquise. Plusieurs agronomes bien connus de cet Etat, du Wisconsin, de l'Illinois et d'autres parties de l'Union étaient présents.

Du relevé des opinions émises au cours des délibérations, il résulte.

1o Que la canne à sucre demande un sol passablement sablonneux sur un terrain élevé ;

2o Que le labourage doit se faire en automne, à moins, toutefois, que le terrain ne soit glaiseux ; dans ce cas, on laboure au printemps, immédiatement avant la plantation ;

3o Qu'on doit cueillir la graine pour la semence pendant que la canne est encore sur pied, recherchant pour cela, non les cannes les plus grandes, mais celles au jus le plus sucré, et prenant la graine qui se trouve au gros de la grappe plutôt que celles des extrémites ; les grappes les plus grosses et les plus hâtives sont préferables ;

4o Que le sol doit être parfaitement pulvérisé ;

5o Que le meilleur temps de planter la canne est généralement entre la semaille du ble et la plantation du maïs, c'est à dire, vers la première quinzaine de mai ;

6o Qu'il vaut mieux planter au semoir ;

7o Qu'on ne saurait trop soigneusement remuer la terre au pied de la plante et detruire les herbes parasites ;

8o Que la canne plantée en rangs est moins sujette à faire des pousses ou rejetons que celle plantée en ilots ;

9o Que le meilleur temps de la couper est lorsque la pâte de la graine commence à durcir ;

10o Qu'il est géneralement préférable d'effeniller la canne, mais qu'on doit y mettre un certain soin et ne pas tarder ensuite à presser la canne, car les fissures qui resultent de cette opération exposent le jus à l'action de l'air, ce qui, souvent, le fait surir en peu de jours ;

11o Que la graine offre une fort bonne nourriture pour les animaux, et la bagasse, un excellent article de chauffage.—*Le Courrier de St. Paul,*

NOUVELLES DU CANADA.

Une rumeur venant de Québec annonce que la législature provinciale sera bientôt convoquée pour prendre en considération le projet de faire la jonction du chemin de fer du nord avec celui du pacifique. Il paraîtrait même que le ministère de Quebec n'attend que le vote du parlement fédéral pour fixer le jour de la convocation des chambres.

—

Des dépêches reçues annoncent la mort de l'honorable M. Letellier de St Just, ex-Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

M. Girouard, député de Jacques Cartier, a présenté un projet de loi pour étendre les pouvoirs de la compagnie du Crédit Foncier.

—

Les journeaux français du 5 janvier nous apprennent que l'emprunt de Québec, qui était à 4½ est enfin arrêté au pair à la Bourse de Paris.

—

M. M Mathieu, M. P. P., a été élu maire de la ville de Sorel, après une lutte très acharnée de la part de l'honorable M. Guevremont.

—

Le cabinet Mowat est si embarrassé de trouver quelque chose à soumettre aux délibérations de la législature d'Ontario que dans la séance de jeudi dernier, un des députés, M. Merrick, proposa d'ajourner dans le but de donner aux ministres le temps d'élaborer leur politique pour la session. Là-dessus, un des collègues de M. Mowat, l'hon. M. Hardy, chercha à tourner la plaisanterie en suggérant que la Chambre prît en considération et discutât de fond en comble le contrat du Pacifique. Cette suggestion fut comme de juste, acueillie par des rires ; après quoi, M. White fit un discours en français. Il fut vigoureusement applaudi par l'immense majorité qui ne comprenait pas un traître mot de ce qu'il disait. A M. White succéda M. Springer qui, pour sauver le ministère d'embarras, eut l'heureuse idée d'infliger à la représentation provinciale un grand discours en hollandais sur un sujet palpitant d'intérêt, puisqu'il était question là dedans de certaine préparation culinaire.

Les ministériels battaient des mains à se briser les phalanges après ce bel effort oratoire de M. Springer, quand M. Mowat jugea que l'heure était venue d'en finir. Et l'ajournement mit un terme à cette comédie parlementaire qui démontre assez clairement que le ministère libéral d'Ontario laisse d'amples loisirs au parlement.

—

La Concorde de Trois-Rivières dit que la pêche à la petite morue, à l'embouchure du St. Maurice n'est pas aussi considérable que les années précédentes.

—

On s'occupe activement de fonder une fabrique de sucre à St. Denis. Déjà un terrain pour cultiver la betterave est trouvé. Les promoteurs espèrent se procurer bientôt le capital nécessaire. Tant mieux.

—

L'automne prochain, on espère que les citoyens de Nicolet entendront le sifflet de la locomotive du chemin de fer du Lac Champlain et du St Laurent

—

Il est question de l'établissement d'une fromagerie au beau milieu de Nicolet. Nous félicitons les promoteurs de cette entreprise et nous leur souhaitons plein succès. C'est le commencement d'une ère nouvelle dans ces parages.

—

Des capitalistes canadiens-français de Montréal, ont conçu le projet de construire un immense hôtel qui occuperait tout l'espace compris entre la place Jacques Cartier, la rue Notre Dame, la rue Claude et la rue LeRoyer qu'on vient d'ouvrir. Par sa proximité des débarcadères des bateaux à vapeur et du terminus du chemin de fer du Nord, on a tout lieu de croire que cet hôtel offrirait les plus grands avantages et serait une source de profits pour les promoteurs de l'entreprise. On calcule que les frais de construction seraient de deux millions et demi à trois millions.

—

Lundi de la semaine dernière, au Conseil-Municipal, de Montréal l'éch. Allard a présenté une requête de la "Montréal Iron Railway Company" demandant la permission de construire un chemin de fer de la rue Craig, montant la rue St. Urbain jusqu'à l'avenue Mont Royal, afin de conduire les touristes au parc de la montagne. Un comité spécial a éte chargé de s'occuper de ce projet.

—

On a commencé à démolir les vieilles casernes de la place Dalhousie à Montréal, pour construire à cet endroit la gare du chemin de fer Québec, Montréal, Ottawa et Occidental.

—

Wm F. Dalrymple, le surintendant de l'immense exploitation agricole que l'on sait, dans la vallée de la Rivière Rouge, territoire du Dakota, dit que le profit net des opérations de l'année dernière est de plus de $250 000 De 24 000 acres, il a récolté au-delà d'un demi-million de boisseaux de blé, qu'il a vendus à Buffalo à un profit de 50 sous par boisseau.

—

La guerre entre le Chili et le Pérou est virtuellement terminée. Les Péruviens ont été défaits dans deux sanglantes batailles, et Lima est au pouvoir des vainqueurs. Le président de la république péruvienne s'est enfui de la capitale, à l'approche de l'ennemi.

Nouvelles Locales

—Le conseil municipal se réunira lundi prochain.

—Le moulin à farine de Sainte-Anne-des-Chênes est fermé.

—On parle de l'établissement d'un magasin à Notre-Dame-de-Lorette

—C'est lundi prochain qu'a lieu l'élection des Commissaires d'école.

—M. Lanctot reçoit ses visites au magasin de MM. Stobart, Eden & Cie.

—Le Juge Ryan du Nord Ouest, est à Winnipeg depuis quelques jours.

—M. P. Poulin, marchand de vin de Winnipeg, se propose de retourner à Montréal.

—La Municipalité de St. Norbert fait construire un pont sur la Coulée-des Parisiens.

—Les excursionnistes de St Joseph Dakota, sont revenus enchantés de leur voyage.

—Il est tombé un peu de neige la semaine dernière ; mais autant en a emporté le vent.

—M. Lippé, arpenteur, est occupé à tracer un nouveau chemin à Sainte Anne-des Chênes.

—Nous avons mis nos comptes entre les mains d'un collecteur. Avis aux intéressés.

—Son Excellence Madame Cauchon donne un grand bal mardi prochain à l'Hôtel du Gouvernement.

—M. J. C. S. Royal, Mademoiselle Emma et M. Jules Royal sont arrivés vendredi soir de Montréal.

—M. W. Loucks, Instructeur des sauvages dans le Nord-Ouest, est décédé à Ottawa la semaine dernière.

STOBART, EDEN ET CIE.

Fetes de Noel et du Jour de l'An!

Mouchoirs en dentelle
do brodés
do de Paris

Mouchoirs en soie
do en toile
do piqués en surjet.

Chatelaines Françaises, Boîtes de fantaisie,
Porte-Jupes, en argent,
Ceintures avec bourse,
Capelines Françaises, brodées,
Patrons de Pantoufles,
Articles de Toilette.

Châles et Nuages en dentelle et au crochet, Laine de fantaisie, Bas en Soie, en Cashmere et en Mérinos.

Un lot d'Articles en Dentelle et Fichus Francais.

Toujours en mains— Un assortiment de

Fil a Coudre de Clark, M. E. Q.

STOBART, EDEN & CIE.

—M. Le Docteur L. A. Paré, de Lachine P. Q., offre à vendre sa belle propriété située sur l'Avenue Provencher.

—On a commencé à lever de la glace sur la Rivière Rouge pour les glacières de Winnipeg et de Saint-Boniface

—On ne croit pas que le pont Louise sur la Rivière Rouge soit terminé avant l'ouverture de la navigation.

—Winnipeg aura un Aqueduc l'été prochain. Le contrat est donné à une maison d'Ontario pour la construction des appareils nécessaires.

—La construction du pont sur la rivière Assiniboine avance rapidement. Ce pont sera livré au trafic de bonne heure le printemps prochain.

—MM Angus et MacIntyre, membres du Syndicat du chemin de fer canadien du Pacifique, sont arrivés ici samedi dernier par un convoi spécial.

NAISSANCE.

A l'Agence des Sauvages du Lac Manitoba, Manitoba House, Madame Herman Martineau, un fils

AnnoncesNouvelles

Chemin de fer du Pacifiquc
CANADIEN.

—

TRAVERSES (TIES) DEMANDEES.

Le soussigné est autorisé de faire l'achat de Traverses (*Ties*) en épinette rouge ou épinette blanche, "saines, exemptes de "toutes entailles ou coches, taillées ou "sciées carrées aux deux bouts, de 8 pieds "de long, aplanies sur les côtés opposés à "une épaisseur uniforme de 6 pouces, la "surface aplanie n'ayant pas moins de 6 "pouces sur chaque côté aux deux petits "bouts."

Les prix suivants seront payés pour telles Traverses délivrées et empilées le long de la berme du C. F. P. C., à l'ouest de Cross Lake, le ou avant le 1er mai 1881 :

Traverses d'épinette rouge, 23c chaque.
do do blanche, 18c "

Les traverses en épinette blanche seront acceptées en une quantité n'excédant pas un quart du nombre total délivré par chaque partie contractante.

Pour ces traverses, des paiements en ARGENT COMPTANT seront faits après inspection et acceptation.

WM. Y. ROCHESTER,
Inspecteur des Bois et Traverses.
Winnipeg, 1er fév. 1881.

DEMANDES DE LICENCES

—

Hotels,— Thomas Forrest, Portage La Prairie ; George A. Glines, Morris ; John A. Howell, Selkirk.
Epiceries,—J. R. Richard, transfert.

JOHN FRASER,
36—2 P. C. L.

Avis.

—

Des soumissions cachetées, adressées au "Surintendant Général des Affaires des Sauvages," et portant la suscription "Soumissions pour Approvisionnements des Sauvages," seront reçues à ce bureau jusqu'à midi, Samedi, le 26 février 1881, pour la livraison des approvisionnements ordinaires des Sauvages, tous droits payés, aux différents points du Manitoba et des territoires du Nord-ouest, pour l'année 1881-82. Ces approvisionnements consistent en farine, lard seché, épiceries, munitions, ficelle bœufs, vaches, taureaux, instruments aratoires, outils, harnais, etc.

On pourra obtenir des formules de Soumission et les details relatifs à ces approvisionnements en s'adressant au soussigné ou au Surintendant des Sauvages, Winnipeg.

Le département ne s'oblige pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions

[Aucun journal ne devra insérer cette annonce sans en obtenir l'autorisation spéciale de ce département, par l'entremise de l'Imprimeur de la Reine.]

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant Général des Affaires des Sauvages.

Dépt. des Affaires des Sauvages, Ottawa, 17 janvier 1881. } 36—4f

Municipalite d'Assinibioa.

—

Le temps pour le paiement des taxes dues à la Municipalité ci-dessus mentionnée est prolongé jusqu'au 1er de mars, après quoi le collecteur forcera la rentrée du paiement des dites taxes suivant la loi.

W. F. LANE,
36—4f Greffier.

Demandes de transfert de Licences.

Hotels—L. Thompson, Emerson ; Edward Whyman Winnipeg

JOHN FRASER,
Président des C. des L.
Winnipeg, 27 janvier 1881. 35-2i

E. LEMIRE,

Rue Notre-Dame, WINNIPEG.

Informe respectueusement le public de Winnipeg et des environs qu'il est maintenant en état de fabriquer et réparer toute espèce d'instruments aratoires, voitures, wagons, charrettes, etc.

Ferrage des chevaux, ouvrage de forge et toutes sortes de réparations promptement et habilement exécutées.

—

Toutes commandes laissées à la boite 17, bureau de poste, St. Boniface, recevront une immédiate attention.

Avis Public

Est par le présent donné que demande sera faite à la prochaine session de la Législature Provinciale pour un acte pour incorporer une Compagnie qui sera appelée : "La compagnie de chauffage de Winnipeg," aux fins de construire et distribuer par les maisons de la ville de Winnipeg de l'eau chaude, de la vapeur ou de l'air afin de chauffer.

BAIN & BLANCHARD.
Soliciteurs pour les Requerants
Winnipeg 17 nov. 1880—4s—25

Avis Public

Est par le present donné que demande sera faite au Parlement du Canada, à sa prochaine session, d'un Acte pour incorporer "la Compagnie du Chemin de fer du fleuve La Paix," avec pouvoir de construire une ligne de chemin de fer à partir d'un point sur la Rivière au Lait ou sur la Rivière du Ventre dans les Territoires du Nord-Ouest, et se dirigeant vers le nord jusqu'au fleuve La Paix, avec pouvoir de posséder, construire et exploiter les cours d'eau et les baies sur les rivières qui se trouvent sur ce parcours.

BROWN & WELLS,
Solliciteurs pour les Requerants.
noA—j10 déc.

Avis

Est par le présent donné que demande sera faite par l'Honorable J. Norquay, l'Honorable C. P. Brown, E. P. Leacock, D. L. McDougall, W. Osborne Smith, W. Ramsay, W. N Hood, W. Standish Lowe et Asa Westover, à la Législature Provinciale de Manitoba, à sa prochaine session, pour la passation d'un acte d'incorporation leur permettant de construire et exploiter une ligne de chemin de fer qui sera appelée "Le Chemin de fer de Winnipeg, Morris et West Lynne," à partir de Winnipeg à West Lynne avec embranchements et lignes d'eperon, et d'acquérir, exproprier et tenir telles terres et propriétés qui seront nécessaires à la construction et à l'entretien des dites lignes et embranchements.

J. A. M. AIKINS,
Solliciteurs pour les Requérants.
17 nov—1m—25.

Avis

Est par le présent donné que demande sera faite à la prochaine session de la Législature Provinciale pour un acte pour incorpore une compagnie qui sera appelée "La compagnie des aqueducs de la ville de Winnipeg," aux fins de distribuer à travers la ville de Winnipeg et les environs un approvisionnement d'eau.

ROSS & KILLAM,
Solliciteurs pour les Requérants.
Winnipeg, 19 novembre 1880. 25—4f

Avis

Est par le présent donné que demande sera faite à la prochaine session de la Legislature Provinciale pour un acte amendant l'acte passe dans la 43e année du règne de Sa Majesté, chapitre 35 et intitulé : "Un acte pour incorporer la Compagnie de Lumière Electrique et au Gaz de Manitoba."

Daté à Winnipeg ce 19e jour de novembre 1880.

A. C. KILLAM,
Solliciteur pour les Requérants.
25—4f

Avis public.

Est par le présent donné que demande sera faite à la prochaine session de la Législature Provinciale pour un Acte pour incorporer une compagnie qui sera appelée "La Compagnie des aqueducs de Winnipeg" aux fins de distribuer à travers la ville de Winnipeg et les environs un approvisionnement d'eau.

BAIN & BLANCHARD.
Solliciteurs pour les Requerants.
Winnipeg 17 nov. 1880—4s—25.

ABONNEZ-TOUS AU JOURNAL "LE METIS"

LE SEUL ORGANE FRANÇAIS PUBLIÉ DANS LE NORD OUEST.

l'Abonnement est de $2 50 par Année,

PAYABLE D'AVANCE.

Tous ceux qui desireront le recevoir voudront bien s'adresser à J. E. S. ROYAL. Gerant.

BROCHE A CLOTURE !

Ayant été nommé Agents pour la plus GRANDE COMPAGNIE MANUFACTURIERE DE BROCHE OU FIL DE FER A CLOTURE, dans l'Amérique, nous sommes prêts à emplir toutes les commandes qu'on [illegible] nous confier, article bien supérieur à tous les autres.

MULHOLLAND FRÈRES.

FERRONNERIE

Mulholland Frères

ENSEIGNE

DE LA

SCIEROUGE

GRANDE RUE,

WINNIPEG

Mulholland Frères

Coutellerie,	Limes,
Argenterie Plaquée,	Serrures,
Cuillères et Fourchettes,	Pentures,
Rasoirs,	Bolts,
Fer,	Etrilles,
Huile de Charbon,	Brosses,
Lampes et Lanternes,	Moulins à Café,
Planches à tuyauter,	Patins,
Clochettes pour Sleighs,	Vernis à tuyaux,
Ficelle,	Cirage,
Ligneux,	Balances,
Outils de Menuisier,	Cribles,
Peintures,	Teintures,
Fer à repasser,	Pièges,
Huiles,	Fil de laiton
Térébentine,	Fusils, 1ère qualité
Vernis,	Poudre,
Vitre,	Plomb,
Mastic,	Cartouches,
Câble,	Boites,
Etoupe,	Colliers à chien,
Feutre à emballer,	Hameçons,
Courroies de cuir,	Pompes,
Cuir,	Tuyaux de plomb,
Fourches à foin,	Tuyaux de fer,
Fourches à fumier,	Boyaux (hose),
Manches,	Lavoirs,
Bêches,	Couchettes de fer,
Casseroles en faïence,	Pelles,
Pelles à grain,	Chaudrons,
Faulx,	Joug à bœufs,
Crochets,	Fer,
Pics,	Acier,
Défrichoir,	Enclumes,
Grattes,	Vis,
Tarrières pour la terre,	Marteaux,
Haches,	Fer à cheval,
Scies,	Clous à cheval.

POELES

Poêles de cuisine, Poêles de salon,
Poêles, Poêles à charbon.

FERBLANTERIE

Un assortiment complet en magasin ; remmandes reçues et remplies.

OUTILS.

Nos instruments aratoires, outils de menuisier, haches, etc., sont de la meilleure qualité, et nos prix très raisonnables.

VENANT D'ARRIVER.

Un char de papier de goudronné pour maisons, Clous à planches, Huile de charbon, Poêles de cuisine et de salon.

Mulholland Frères.

Winnipeg, 1er Mai, 1879 1a

CONSOMPTION.

GUERIE POSITIVEMENT.

Tous ceux qui souffrent de cette maladie qui sont desireux de se guérir devraient essayer les CELEBRES POUDRES CONSOMPTIVES DU Dr. KISNER'S. Ces poudres sont les seules qui soient connues pour guerir tous les maux de GORGE et les maladies de POUMONS. Afin de convaincre que nous cherchons pas à vous tromper nous vous en enverrons *Gratis, port payé*, UNE BOITE.

Nous n'avons pas besoin de votre argent jusqu'à ce que vous soyez parfaitement convaincus de la guerison que ces poudres ont produite : Si votre vie vaut la peine être sauvee, ne negligez pas de faire l'essai de ces remèdes, qui vous guerira certainement.

Prix : une grande boite, $3.00, expédiée en n'importe quelle partie des Etats-Unis ou du Canada par la malle sur reçu du prix [illegible] mentionné.

ASH & ROBBINS,
360 Rue Fulton, Brooklyn, N.Y
24 Juil. 1877. 1aa

EMPLATRES POREUSES PERFECTIONNEES DE CAOUTCHOUC A LA BELLADONE DE MITCHELL.

Jamais il n'y a eu comme à présent autant de maladies guéries par les applications exterieures. Il est notoire que plus de la moitié du monde se sert d'emplâtres ordinaires.

Les principaux ingrédients qui entrent dans la composition de ces emplâtres Mitchell sont la gomme Olibanum, le caoutchouc et la poix de bourgogne, et mêlés avec les gommes purement médicinales, forme l'un des moyens les plus puissants pour cicatriser les plaies.

Ces emplâtres, de l'aveu de tous ceux qui s'en sont servi, agissent plus promptement qu'aucune autre, et l'application d'une seule vaut plus que cent autres ordinaires. Les autres emplâtres sont lentes et exigent d'être toujours appliquées pour guérir: il en est autrement de celle-ci qui soulagent instantanément.

Elles jouissent de toutes les propriétés calmantes, réchauffantes et fortifiantes des autres empatres. Grand nombre de personnes qui ont été gueries de rhumatisme très douleureux, douleurs de rognons, de poitrine ou de côté, sont d'avis qu'elle le doivent aux qualites électriques possédées par ces emplâtres

Elles sont douces et molles tout en étant très-adhérentes ; guerissent à coup sûr de douleurs de reins, de côté et d'estomac ; sont sans pareilles pour les rhumes invéterés, et previennent souvent la consomption. Quelques uns mêmes croient qu'ils ont été gueris d'une consomption ancienne et bien definie.

Préparées par GEORGE E. MITCHELL, Lowell, Mass.

En vente chez tous les pharmaciens.

9 Juillet, 1877. A.

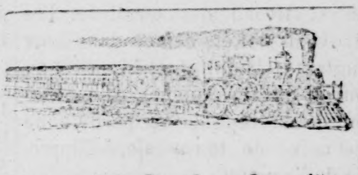

Chemin de fer Pacifique Canadien.

SAISON D'ETE

LE ET APRES

LUNDI, 3 MAI, 1880,

LES TRAINS PARTIRONT COMME SUIT :

	Laisse Selkirk.	Laisse St. Boniface.	Arrive à St. Vincent	Ar Lac Travers.
Ex quotidien.		8am	10:45 am	
Accom. quotidien excepté dimanche	8am	9:15am	1:45pm	
Accom. samedi seulement		7:30am		1:30 am

RETOUR.

	Laisse Selkirk.	Laisse St. Boniface.	Arrive à St. Vincent.	Arrive au Lac Travers.
Accom. quotidien excepté dimanche		1 :30am.	3:45pm	
Accom. quotidien excepté dimanche			De 4:00pm	5pm
Ex quotidien.		5 pm	8pm	
Accom. samedi seulem.	2:30 PM		8:15pm	7:10pm

L'expedition des trains a lieu d'après l'heure de St. Paul, c'est-à-dire 17 minutes plus tôt que l'heure de St Boniface. Les trains mixtes de St. Paul, *via* Breckenridge arrivent à St-Vincent à 11 hrs. de l'avant-midi, l'Exprès *via* Fergus Falls à 4 45 hrs. de l'avant-midi ; le train Exprès pour le Sud part de St. Vincent *via* Fergus Falls à 12.30 ou midi et demi ; le train mixte *via* Breckenridge à 4.45 du soir.

T. J. LYNSKEY,
Surintendant.

Bureaux du Chemin de Fer,
Winnipeg, 30 Avril, 1880.

On demande des Agents.

Les Machines de $65 reduites a $25.

A faire facilement $150 par semaine.

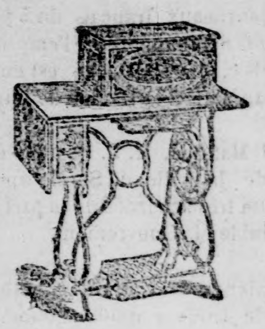

Chevaux et wagons fournis aux agents.

LA NOUVELLE

Machine a coudre "Famille."

LA MEILLEURE ET LA MOINS CHERE DE L'UNIVERS.

L'expérience le prouve au delà de tout doute.

—:o:—

La navette y est à fil double, et la piqure est double de chaque côte de l'ouvrage, ce qui lui a fait donner le plus haut prix à l'Exposition Centenaire de Philadelphie en 1876. Les fournitures sont complètes et plus considerables que n'importe quelle autre machine, et le prix en réduit à $25.

Mouvement de la navette horizontale sur cadre fort,

Navette s'ajustant d'elle même, nouvelle Tension automatique, (Nouveauté).

Navette très longue et large, s'enlevant facilement.

Bobines très-large, contenant 100 verges de fil, obviant à la nécessité de renouvelles souvent.

La tension de la navette se fait directement sur le fil et non pas sur la bobine. Comme dans les autres machines, et est invariable que la bobine soit chargée ou non.

La perfection même du point de la tension.

Le fil supérieur et inférieur est tiré en même temps et la piqure se fait en même temps au milieu de l'ouvrage, ce qui donne une couture semblable des deux côtes quelque soit l'épaisseur de l'etoffe, cuir ou gaze.

Quatre motions ; le fil part de chaque côte de l'aiguille.

Nouvelle prise s'ajustant d'elle même ; le fil ne se mêle pas, et pas de point de perdus.

Bonne largeur du bras, et bonne capacité d'ouvrage.

S'adoppe à tous les besoins de couture dans une famille, sans exception.

Les diverses parties peuvent s'échanger.

Fabriquées avec le meilleur acier poli.

Motion positive, et garantie d'ouvrage certaine.

Plus facile à comprendre que n'importe quelle machine.

Travail facile à l'aiguille. Nulle force nécessaire.

Toujours prête, jamais dérangée.

Sa réputation est universelle comme machine sûre pour une famille.

Facile et douce à faire fonctionner, exige peu de soin et durera jusqu'au siècle prochain.

Forte, simple, rapide et efficace.

Servez vous en une fois, et vous n'en voudrez pas d'autre L'argent remis avec plaisir si elle ne fait le double de l'ouvrage et ne dure pas plus qu'aucune machine coûtant le double du prix.

Les agents la vende plus rapidement qu'aucune autre par suite de "Sa qualite et son bas prix."

Venez aux Bureaux de ce Journal pour l'examiner.

ou faites en venir une par l'entremise du journal.

—

Machines envoyées pour examen avant le paiement Garantie de 5 ans. Tenues en ordre sans frais Argent rembourse si la machine n'est pas parfaite. Remises faites au clergé, aux instituteurs, aux marchands etc., qui veulent prendre des agences. Cheval et voiture fournis gratis. Pour les témoignages voir les livres de description expédiés "franco" avec des échantillons d'ouvrage ,—conditions liberales, circulaires, etc., —s'adresser :

775 BROADWAY, NEW-YORK.
16 Oct. 1879—18 f.

AGENCE GENERALE

DE

PROPRIETES FONCIERES,

D'ASSURANCES,

de Prêt et d'Emprunt.

—o—

A.A. C. LaRiviere – Alex. Kittson

ST. BONIFACE, MANITOBA.

—o—

On se charge à ce Bureau de la vente et de l'achat de Terres, Lots de Ville et de toute espèce de Propriétés Foncières.

Des Assurances sont accordées contre le feu sur les bâtisses, les meubles, etc., contre les accidents et sur la vie ; on donne aussi des garanties sur la fidélité des employés publics et municipaux.

Les personnes qui desirent emprunter de l'argent pourront, en s'adressant à ce Bureau, obtenir depuis $100 jusqu'à $5,000 en donnant première hypothèque sur des propriétés dont la valeur sera suffisante et les titres reconnus au Bureau des Terres du Gouvernement.

On se charge aussi à ce Bureau de l'exécution des demandes de Patente de terre d'actes de vente et de toute sorte de contrats.

St. Boniface, 20 Mai, 1880.

Ce Grand Remède est au rang des choses nécessaires à la vie.

Ces fameuses Pilules purifieront le sang et agissent avec la plus grande efficacité sur.

Le Foie, l'Estomac, les Reins

et les INTESTINS, donnant du ton, l'énergie et de la vigueur à ces GRANDES SOURCES DE LA VIE. Elles sont recommandées consciencieusement comme un remède infaillible dans tous les cas où la constitution, quelqu'en soit la cause, s'est affaiblie. Elles sont merveilleusement efficaces pour toutes les maladies des enfants n'importe l'âge ; et comme REMEDE GENERAL DE FAMILLE, ne peut être surpassé.

HOLLOWAY'S OINTMENT

Ses Propriétés de Guérison sont connus dans le Monde entier

Pour guérir le MAL DE JAMBE, Mal de Poitrine,

Vieilles Blessures,

Plais et Ulcères.

c'est un remède infaillible. Si l'on s'en frictionne le cou et l'estomac avec précaution, il guerit le MAL de GORGE, les Bronchites, les Toux et même l'ASTHME. Pour les Enflures Glandulaires, Abcès, Hémorrhoïdes, Fistules,

HOLLOWAY'S PILLS

La Goutte, le Rhumatisme

Et toutes les MALADIES DE LA PEAU, n'ont jamais failli.

Les Pilules et l'Onguent sont manufacturés seulement au

No. 533 RUE OXFORD, LONDRES.

Et sont vendus par tous les Marchands de Remèdes du Monde Civilisé ; avec directions pour s'en servir, dans presque toutes les langues.

Les marques de commerce de ces Remèdes sont enregistrées à Ottawa. Ainsi toute contre-façon dans les Possessions Anglaise de l'Amérique, sera poursuivie.

Les acheteurs devront examiner l'Etiquette sur les Pots et les Boites Si l'adresse n'est pas 533. Oxford Street, London, il y a falsification

St. Boniface. 16 Oct, 1879